

ATTERT

École secondaire Enova : demande refusée

La demande d'admission aux subventions pour la création d'une école secondaire à pédagogie différenciée est refusée par la Fédération WB.

• **Jean-Claude FONCK**

Ce lundi, malgré une journée hyperchargée au cdH, nous avons pu rencontrer le député bourgmestre attertois Josy Arens, très mécontent à la lecture d'un document émanant de la Fédération Wallonie Bruxelles Enseignement.

Aucune nécessité d'ouvrir un nouvel établissement scolaire dans la zone.

Un courrier signé de la directrice générale a.i Anne Hellemans qui stipule bien noir sur blanc que le Conseil général ne voit pas la nécessité ou l'opportunité d'ouvrir un nouvel établissement scolaire dans la zone. La demande d'admission aux subventions pour la création d'une école communale secondaire et transfrontalière Enova est donc refusée.

Depuis plusieurs mois, des citoyens de la vallée et

d'ailleurs sont à pied d'œuvre pour mettre en place le premier cycle d'une école secondaire à pédagogie différenciée. Après avoir lancé l'école maternelle et primaire Enova, le groupe initiateur du projet s'évertue à mettre en place le prolongement scolaire dans le réseau secondaire, mais avec cette fois un rayonnement transfrontalier. Il n'existe encore aucun établissement de ce type en province de Luxembourg, ce qui pensaient-ils, allait jouer en faveur du dossier remis auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles. Et bien non !

À la question de savoir les motifs de ce refus de la fédération, Josy Arens précise : « *Notre projet est complet et valide au niveau administratif, mais ce refus est justifié par des arguments que je conteste haut et fort, car pour la Fédération, il s'agit d'une zone non prioritaire (tampon entre 7 et 10 %), plusieurs écoles de la région seraient incomplètes.* »

La circulaire précise

aussi qu'entre 2017 et 2024, 150 élèves supplémentaires seulement se-

« Ce refus est justifié par des arguments que je conteste haut et fort. »

ront à scolariser sur Arlon, selon les statistiques d'évolution de la population.

Dans le cadre de la rénovation d'une aile, l'institut Sainte-Marie d'Arlon (ISMA) va créer 150 places.

Le député bourgmestre attertois Josy Arens s'est dit très mécontent de cette décision. Une nouvelle fois, pour le mayer attertois, « *voilà un établissement secondaire situé en région rurale, avec rayonnement transfrontalier, qui risque ne jamais voir le jour, alors qu'il aurait très bien pu convenir à pas mal d'ados qui auraient pu s'y sentir à leur place, bien accueillis, acceptés avec leurs talents et leurs faiblesses, aidés et valorisés.* » ■